

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°44/2019/MEF/AC/INF

Le 29 Novembre 2019 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, sise au 2<sup>ème</sup> étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat – Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet **l'assistance technique pour le développement informatique des évolutions du système MASSAR pour le compte de la direction des entreprises publiques et de la privatisation en deux lots** :

- **Lot n°1 : l'assistance technique pour le développement informatique des évolutions de la brique Accompagnement et de l'Intégration automatisée des données du Système MASSAR.**
- **Lot n°2 : l'assistance technique pour le développement informatique des évolutions de la brique décisionnelle du Système MASSAR.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Économie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2<sup>ème</sup> étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et du site Internet du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ([www.finances.gov.ma](http://www.finances.gov.ma) - Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- **Pour le lot 1 : Quarante Mille Dirhams (40 000 DH).**
- **Pour le lot 2 : Quinze Mille Dirhams (15 000 DH).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- **Pour le lot n°1 : Deux millions quatre cent trente-six mille Dirhams toutes taxes comprises (2 436 000,00 DH TTC).**
- **Pour le lot n°2 : Un-million-cent-seize-mille Dirhams toutes taxes comprises ( 1 116 000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

### Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Economie, des Finances  
et de la Réforme de l'Administration

Direction des Affaires  
Administratives et Générales



المملكة المغربية  
+XIIAX+IPEVOE@



وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة  
+EUB@+I+ΛE@ Λ ΣEQK Λ ΣΘXK+I EΘEΞO+

مديرية الشؤون الإدارية والعمامة  
+ ° C Φ H ° I + ʏ ° U Θ ° U ° I  
+ ° E C Θ ° θ : X : O ° I ^ † C † ° ρ ° I